

Séance du jeudi 03 juin 2021

Date de la convocation: 27/05/2021

Membres en
exercice :

Présents : 9

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le trois juin l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky
PECHERY

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Michèle MATHIEU,
Richard DETHYRE par Annick IENZER, Thomas HOURLIER par
Laurence HOURLIER, Emilie KONNERT par Jean-Jacques
DEBIEVE, Barbara LOUCHART par Olivier MAGUET, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

Excusés :

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA BANQUE DES
TERRITOIRES - (D 2021 064)**

Après avoir rappelé l'acceptation par l'Etat du déploiement du dispositif de conseiller numérique sur le territoire de la Commune, le Maire expose au Conseil municipal les modalités financières de ce déploiement : le poste sera financé sur 2 ans à hauteur de 50 000 € et le versement sera effectué par la Banque des Territoires avec qui la Commune signera une convention de financement définissant l'échéancier de versement de la façon suivante :

- 20% dans le mois suivant la signature de la convention
- 30% dans les 6 mois
- 50% dans les 12 mois

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la convention de financement.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, APPROUVE la convention de financement entre la Banque des Territoires et la Commune de Châtel-Censoir relative au poste de Conseiller numérique, AUTORISE le Maire à signer la convention avec la Banque des Territoires et à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Le Maire
Oliver MAGUET

